

Ressources pédagogiques

LE PARLEMENT À LA UNE

Échelons du pouvoir : une couverture différente?

Le Canada compte trois ordres de gouvernement : local, provincial ou territorial et national. Chacun d'eux est responsable de prendre les décisions qui relèvent de leur compétence. Le partage des pouvoirs fait du Canada un système fédéral de gouvernement.

Chaque ordre de gouvernement a un chef (le premier ministre ou le maire), ainsi que des personnes et des groupes qui tiennent le chef responsable (sénateurs et députés, députés provinciaux, députés de l'Assemblée législative et conseillers municipaux).

- Examinez les sources d'information pour trouver des articles parlant des dirigeants fédéraux, provinciaux ou territoriaux et locaux.
- Dressez la liste de ces dirigeants.
- Comparez l'attention accordée à chacun d'eux (type de reportage, importance et emplacement).
- Comment l'attention accordée à chaque dirigeant influence-t-elle le soutien que le public leur accorde aux différents ordres de gouvernement?